



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

**MOYEN**

Aire de répartition restreinte

Habitat d'intérêt communautaire

## Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*

Milieux  
humides

CODE EUR  
**H3290**

Correspondance cahiers d'habitats : 3290-1, -2 / Corine biotope : 24.1x24.5



### Description

Cet habitat correspond aux rivières méditerranéennes à débit intermittent, qui ont la particularité de s'assécher une partie de l'année. Le lit de la rivière peut être complètement à sec ou conserver quelques petites flaques et étendues d'eau où se développent des plantes aquatiques.

Cet habitat est divisé en 2 entités :

- les secteurs réellement temporaires : têtes de bassin versant ou, en milieu karstiques et/ou calcaire, les cours médians qui s'assèchent régulièrement,
- les secteurs où le caractère temporaire est moins net : aval des rivières subissant des interruptions de l'écoulement, avec des vasques profondes présentant de fortes variations de température et de niveau d'eau.

Les plantes caractéristiques de cet habitat sont par exemple des espèces aquatiques comme la Renoncule aquatique ou la Petite lentille d'eau, mais aussi semi-aquatiques comme la Menthe aquatique ou le Cresson de fontaine.



Vasques sur le Blavet, Palaysou - PHOTO : JM. SALLES

### Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
mauvais	sans objet

### Situation en PACA :

En PACA, cet habitat se développe dans la plupart des départements. On le retrouve notamment dans le Massif des Maures et de l'Estérel (Var), dans les Alpilles (Bouches-du-Rhône), dans le sud du Luberon (Vaucluse) et dans les Alpes-Maritimes.

ETAGE DE VEGETATION	
	NIVAL
3000 m	ALPIN
2100 m	SUBALPIN
1600 m	MONTAGNARD
900 m	<b>SUPRA-MEDITERRANEEN</b>
600 m	MESO-MEDITERRANEEN
100 m	THERMO-MEDITERRANEEN
0 m	



Le Reyran, Esterel - PHOTO : ONF



La Reppe à sec, monts Toulonnais - PHOTO : ONF

### Facteurs de vulnérabilité

- habitat sensible aux modifications hydriques.
- habitat sensible à l'eutrophisation, à l'embroussaillage et aux proliférations végétales (Jussies...).
- vasques importantes pour la survie de la faune aquatique.

### Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- aménagements hydrauliques.
- travaux de régulation des débits (artificialisation des cours d'eau, aménagements de base de loisir, soutien d'étiages...).
- pompages.
- extractions de granulats.
- utilisation d'herbicides.

### Actions favorables

- maintien et protection de l'hydrosystème, de sa dynamique naturelle et de son environnement.
- Pour les têtes de rivières :
  - préservation d'un espace-tampon (berges, zone non cultivée à proximité des berges, clôtures pour éviter le piétinement, l'érosion des berges et l'eutrophisation par les déjections animales).
  - limitation des pompages.
- En aval :
  - maintien des embâcles (digue naturelle).
  - faucardage des plantes envahissantes (passage mécanique puis vérification-finition quelques semaines après pour ôter les repousses).

### Liens utiles

DOCOB :  
[www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)

Fiches INPN + cahiers d'habitats :  
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :  
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>